# Ville de Québec

Notre ville, nos matières résiduelles, notre responsabilité

Agissons pour aujourd'hui et pour demain



# La gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec Mémoire 1

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement - BAPE Enquête et audience publique sur L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes



# Dépôt de mémoires et présentations

La Ville de Québec dépose 5 mémoires et présentations :

Mémoire 1	La gestion des matières résiduelles (GMR) à la Ville de Québec
Mémoire 2	Tri à la source et collecte : Diriger les bonnes matières au bon endroit pour réduire les déchets ultimes
Mémoire 3	L'incinérateur un outil de réduction des volumes à enfouir et un outil potentiel d'amélioration du bilan GES par la récupération de chaleur fatale et le Centre de biométhanisation de l'Agglomération de Québec (CBAQ)
Mémoire 4	Le citoyen au cœur de la démarche
Mémoire 5	Les enjeux de développement durable et de lutte aux changements climatiques



Le cycle de vie des matières résiduelles



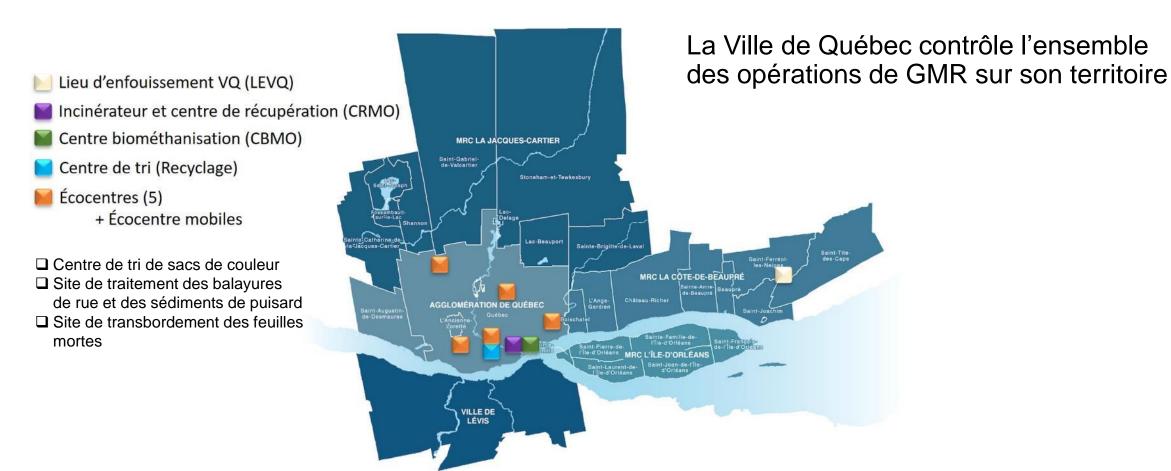
Pour penser l'économie circulaire

La gestion des matières résiduelles est une étape indispensable;

- les municipalités n'en contrôlent toutefois pas ni l'amont, ni l'aval;
- Notre défi, mettre en œuvre nos compétences pour réduire au maximum l'élimination.



## Une gestion responsable des matières résiduelles





# Vision GMR 2018-2028 et son plan d'action



### Notre objectif:

Atteindre un taux ambitieux de valorisation de 82 % en 2028

Taux valorisation estimée 2019 : 55 %



### Pourquoi 2028?

Prendre le temps pour accompagner nos citoyens dans les changements comportementaux nécessaires à la réussite de la vision



# Vision GMR 2018-2028 et son plan d'action

#### **Notre objectif**

Faire 10 fois mieux que la moyenne des volumes enfouis/citoyen au Québec

#### Collecte

Résidus verts
Matières recyclables
Encombrants, CRD, bardeaux,
terre, brique, béton et RDD
Déchets organiques
Boues d'épuration

#### **Traitement**

Centre de tri
Écocentre
Démétallisation des cendres
de grille
Incinérateur – CRMO
Centre biométhanisation

**Cible 82%** 2028

#### **Valorisation**

Compostage – Épandage Recyclage – Traitement des déchets dangereux

Traitement des cendres volantes

Énergie : vapeur et chaleur fatale

Fertilisant – Digestat et sulfate d'ammomium liquide-Gaz Naturel

Cendres de grille

**Enfouissement** 

#### Traitement à l'étude

- Démétallisation
- Recouvrement de sites de matériaux secs



# Un projet novateur et porteur



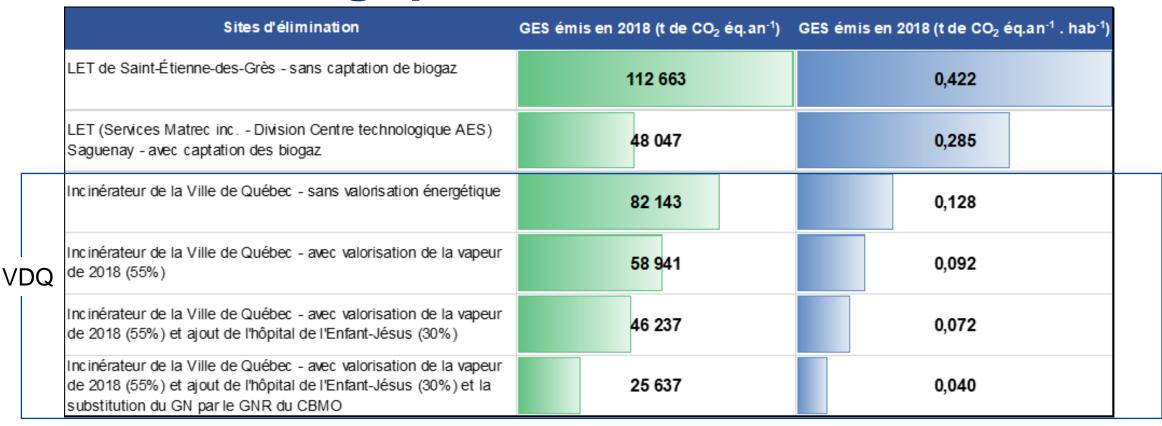
# Nouveau centre hospitalier de l'Enfant-Jésus (NCHEJ)

Seul site hospitalier presque entièrement carbone neutre au Québec :

- Fourniture de 100% de l'énergie sous forme de vapeur provenant de l'incinérateur; (98 % chauffage - 95 % climatisation - 18 % électricité)
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 10 000 tonnes CO<sub>2</sub>/an, soit environ 95 % de moins; (équivalent à 2 500 voitures)
- Réduction de la consommation d'eau potable de 60 000 000 litres par année. (Équivalent à 2 000 piscines hors terre de 18 pieds)



# Un choix logique en matière de GES



En matière d'émissions de gaz à effet de serre l'incinération est toujours meilleure que l'enfouissement et la valorisation énergétique combinée à la production de biogaz améliorent sa performance en substituant des carburants fossiles



### Le coût de l'enfouissement



LET de Complexe Enviro Connexions à Terrebonne Sources : https://www.complexenviroconnexions.com

Sans mesures appropriées, le coût de l'enfouissement sera toujours un frein à l'atteinte de la cible gouvernementale de réduire de moitié les résidus ultimes en 2025.

Il est commun encore aujourd'hui de voir se conclure des contrats d'enfouissement à moins de 40\$ la tonne.



#### **Recommandation 1**

Pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques en matière de GMR et permettre l'émulation des municipalités dans la réduction des résidus ultimes, la Commission devrait recommander au gouvernement du Québec de publier des données normalisées de performance des composantes de la GMR et de la traçabilité.



### **Recommandation 2**

Que la Commission recommande au Gouvernement du Québec de reconnaître la valorisation énergétique de la chaleur fatale (vapeur) de l'incinérateur amélioré, couplé à la biométhanisation, comme un outil de réduction des volumes à enfouir, d'amélioration du bilan GES comme contribution significative à la lutte aux changements climatiques.



### **Recommandation 3**

Pour favoriser la réduction des déchets ultimes, que la Commission recommande au gouvernement du Québec de mettre en œuvre des moyens appropriés, par exemple un prix plancher, pour augmenter le coût de l'enfouissement.



## La Ville de Québec, c'est :



- Un traitement responsable des matières sur son territoire;
- Une propriété des équipements et plein contrôle sur les opérations de GMR;
- Des actions concrètes pour diminuer les quantités de résidus éliminées sur son territoire;
- Une vision ambitieuse sur 10 ans (82 % de mise en valeur à terme);
- Tous les moyens sont utilisés pour maximiser le 3RV, dont la valorisation énergétique;
- Un important leadership;
- Des solutions simples, pensées pour susciter l'adhésion du citoyen.



#### Merci de votre attention

#### Ville.quebec.ca

#### **Planification et orientations**

- <u>Développement durable</u>
- Changements climatiques
- Gestion des matières résiduelles

Vision 2018-2028

BAPE – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes



